www.colsbleus.fr

Cols•bleus
MARINE NATIONALE

LE MAGAZINE DE LA MARINE NATIONALE **HORS-SÉRIE** — NOVEMBRE 2014

Marine nationale **2014**

Dossier d'information

M 06419 - 2H - F: 3,50 € - RD

Cols•bleus
MARINE NATIONALE

Édito 3

Les enjeux maritimes 4

Les opérations permanentes 6

Les opérations extérieures 8

Les opérations de protection 10

Les points d'ancrage de la Marine en 2014 12

14 Marin militaire, c'est être au service de la France dans ses espaces maritimes

16 La flotte: navires de surface

18 La flotte: sous-marins, aéronefs. Fusiliers et commandos marine

20 Opérations navales: des systèmes connectés

22 Une marine optimisée, une organisation du commandement simplifiée

24 Une marine qui agit et qui s'adapte

26 Les finances

Cols•bleus
MARINE NATIONALE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Rédaction: 2 rue Royale 75008 Paris **Téléphone:** 01 42 92 17 17 **Télécopie:** 01 42 92 17 01 **Contact internet:** redaction.sirpa@marine.defense.gouv.fr **Site:** www.colsbleus.fr **Directeur de publication:** CV Didier Piaton, directeur de la communication de la Marine **Pilotage:** Cabinet du CEMM **Élaboration:** Sirpa Marine **Infographie:** EV1 Paul Sénard **Conception-réalisation:** Idé Édition, 33 rue des Jeûneurs 75002 Paris **Direction artistique:** Gilles Romiguière **Secrétaire de rédaction:** Céline Le Coq **Rédacteurs graphiques:** Bruno Bernardet, Nathalie Pilant **Photogravure:** Média Grafik **Couverture:** Emmanuel Rathelot/MN **Imprimerie:** Roto France, rue de la Maison Rouge 77185 Lognes.

Éditorial

Agir en permanence

© SIMON GHESQUIÈRE/MN

Amiral
Bernard Rogel
Chef d'état-major de la Marine

La Marine nationale agit. Elle agit sur toutes les mers, tous les jours. Elle agit pour dissuader. Elle agit pour anticiper et prévenir les crises, en se déployant au plus près des foyers de tensions et des zones d'intérêts stratégiques et économiques de la France. Elle agit pour intervenir, en mer ou à partir de la mer, pour se placer au plus près de la zone d'action à terre. Elle agit pour contribuer à sécuriser les activités humaines en mer. Elle agit pour protéger. Elle agit en permanence.

La Marine agit parce que la France dispose de la deuxième superficie maritime mondiale, 11 millions de kilomètres carrés. Parce que 90 % de ce que nous consommons transite par la mer. Parce que la mer est à la fois l'autoroute principale des échanges commerciaux et le théâtre des trafics illicites les plus nombreux. Parce que la mer, premier régulateur du climat de la planète, renferme aussi la plus grande réserve de matières premières inexploitées et toujours davantage convoitées. Parce que la mer permet de s'approcher de la majorité des populations de la planète, mais également de la plupart des foyers de crise ou de tension. Parce que l'immensité océanique permet aussi de diluer en toute sécurité les principaux vecteurs de notre dissuasion nucléaire, socle de notre défense nationale. Parce qu'enfin la mer peut être hostile, aussi, pour les femmes et les hommes qui s'y aventurent.

La Marine nationale agit dans tous les milieux. Elle met en œuvre des capacités complémentaires, bateaux, sous-marins, aéronefs, commandos, autant de moyens qui constituent la « boîte à outils » à la disposition du chef d'état-major des armées pour atteindre au juste besoin l'effet politique ou stratégique recherché dans un contexte bien souvent interarmées ou multinational.

Les marins agissent, donc, au quotidien. Les marins militaires ou civils, experts de leurs domaines, forts de leurs valeurs, passionnés par leur métier, solidaires en équipages, sont, je le dis souvent, ma plus grande fierté.

Enfin, la Marine se transforme et se modernise pour pouvoir relever les défis d'un monde en perpétuelle évolution. Elle adapte son organisation, renouvelle ses équipements, met en œuvre les technologies les plus avancées pour un seul objectif: le succès opérationnel.

Ainsi se présente la Marine: opérationnelle, hauturière, interopérable, à vocation mondiale, forte de ses équipages. Vous en prendrez connaissance, au fil de ces pages, dans ce «dossier d'information marine» au format rénové et volontairement synthétique, en complément d'une documentation plus étoffée que vous trouverez en ligne. Bienvenue à bord. ●

Les enjeux maritimes

La progression des flux commerciaux par voie de mer est plus forte qu'elle ne l'a jamais été. Le tonnage transporté a ainsi doublé en vingt ans et croît encore, grâce au très faible coût du transport maritime. Cette circulation maritime se concentre sur un nombre restreint d'axes très fréquentés reliant des points de passage imposés par la géographie. Ainsi, deux tiers du trafic de conteneurs vers ou en provenance de la France empruntent la route reliant la Manche à la mer de Chine en passant par Gibraltar, Suez, Bab el-Mandeb et Malacca.
Parallèlement, l'augmentation de la demande mondiale en nourriture, en énergie et en matériaux particuliers tels que les « terres rares », nécessaires à la fabrication des équipements de haute technologie, suscite les convoitises des ressources maritimes. Les forages profonds se multiplient, aujourd'hui jusqu'à 2 500 mètres de profondeur. Les systèmes de production d'énergie marine renouvelable se développent également. À l'éolien en mer, désormais maîtrisé, s'ajoutent les projets de systèmes hydroliens, d'exploitation de l'énergie thermique des mers et de la biomasse océanique.
Enfin, du point de vue stratégique, la liberté de circuler en haute mer permet de prépositionner nos forces au plus près des zones d'intérêts et ainsi d'agir de façon réactive en cas de crise.
Les puissances émergentes ou ré-émergentes – Chine, Inde, Brésil, Russie – l'ont bien compris : la mer devient un espace privilégié de la manœuvre stratégique. De nouvelles stratégies de puissance se développent avec de fortes implications navales : augmentation des budgets de défense et acquisition d'outils navals de puissance…
Forte croissance des flux marchands, regain d'intérêt pour les ressources maritimes et caractère stratégique de la capacité d'intervenir militairement à partir de la mer, telles sont les tendances de fond de notre planète, toujours de plus en plus bleue. ●

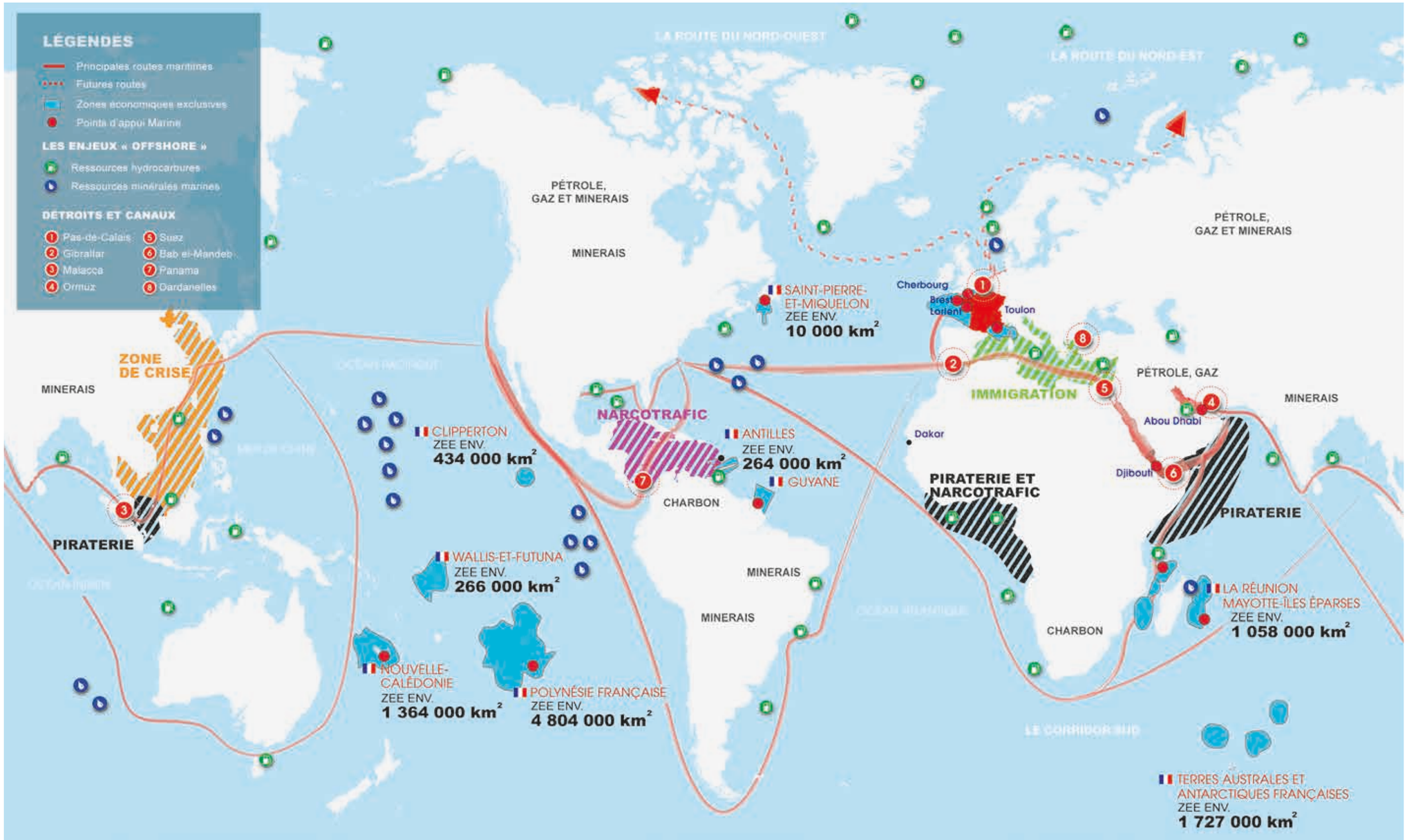

ÉNERGIES

27 % de la production mondiale de gaz est issue de gisements offshore

30 % de la production pétrolière est issue de gisements offshore

MARITIME

90 % des fonds marins restent à explorer

70 % de la surface du globe est recouverte par la mer

9 MILLIARDS de tonnes de marchandises sont transportées par voie maritime, soit 6 fois plus que par voie ferroviaire et 12 fois plus que par la route

80 % de la circulation mondiale des marchandises se fait par transport maritime

POPULATION

7 MILLIARDS d'habitants dans le monde

80 % d'habitants dans le monde vivent à moins de 100 km des côtes

400 MILLIONS de personnes tirent de la pêche leurs principaux moyens de subsistance

FRANCE ET MER

2E DOMAINE maritime du monde

300 000 emplois directs

7 000 KM de littoral

52 MILLIARDS d'euros de chiffre d'affaires pour le secteur maritime

11 MILLIONS DE KM² de domaine maritime avec des côtes et des ZEE dans tous les océans (sauf l'Arctique)

Trois types d'opérations

La Marine agit, 365 jours par an, 24 heures sur 24. Ses missions sont de trois types : opérations permanentes, opérations extérieures et opérations de protection par la contribution à l'action de l'État en mer.

1. Les opérations permanentes

Les opérations permanentes comprennent notamment le volet océanique de la dissuasion nucléaire. Il s'agit du déploiement, continu depuis plus de 40 ans, d'au moins un des quatre sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE), afin de dissuader tout État de s'en prendre aux intérêts vitaux de la France. La sûreté de ces sous-marins, notamment lors de leur départ et de leur retour de Brest, et celle des approches maritimes sont assurées par un dispositif complet, composé de frégates et leurs hélicoptères, d'avions de patrouille maritime, de chasseurs de mines, de vedettes de la gendarmerie maritime et de fusiliers marins.
Parmi les opérations permanentes figurent également les prépositionnements de nos forces au plus près des zones d'intérêts. La nécessité de ces déploiements navals permanents a été réaffirmée par le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale. Ils participent en effet des fonctions « connaissance-anticipation » et « prévention », qui recouvrent le recueil de renseignement, la connaissance de théâtre, la présence ostensible éventuelle dans le cas d'une montée du niveau de crise et la préparation à une réaction rapide en cas d'ordre d'intervention (par exemple l'évacuation des ressortissants français d'un pays en situation d'insurrection). Les prépositionnements constituent la clé de notre réactivité et de notre capacité dite « d'entrer en premier ». Ainsi en est-il des déploiements en Méditerranée orientale, en océan Indien ou dans le golfe de Guinée, pour ne citer que les plus fréquents.
Le format des forces affectées à un déploiement est variable selon l'environnement stratégique et les priorités données. Il peut aller d'un patrouilleur de haute mer à une force navale constituée autour d'un porte-avions ou d'un bâtiment de projection et de commandement. Il requiert cependant l'emploi de bâtiments hauturiers et capables de durer à la mer. ●

© ALAIN MONOT/MN

1. DISSUASION
En permanence, au moins un sous-marin nucléaire lanceur d'engins est à la mer, utilisant l'immensité des océans pour se rendre indétectable. Il n'émet alors aucune communication vers la terre pendant l'ensemble de sa patrouille.

© MN

2. DISSUASION
La Force aéronavale nucléaire (FANu) constitue, à partir du porte-avions, la composante aéroportée nucléaire de la Marine. L'emploi des *Rafale Marine* à partir du porte-avions démultiplie les options politico-militaires.

© CHRISTIAN CAVALLO/MN

3. PRÉPOSITIONNEMENT
L'écrasement des temps médiatiques et politiques impose aux forces aéronavales d'être en mesure d'apprécier la crise au plus près et de raccourcir le cas échéant les délais d'intervention. Participant de la fonction stratégique de « prévention », le prépositionnement dynamique permet non seulement de contribuer à partir de la mer, dans la durée, à l'évaluation autonome de situation, mais aussi de réagir rapidement à une crise naissante.

© JACQUES TONARD/MN

4. CONNAISSANCE DE THÉÂTRE ET ANTICIPATION DES CRISES
La Marine déploie des moyens concourant, grâce à leur endurance, à l'autonomie d'appréciation et de décision de la France.

365 JOURS PAR AN, 24H SUR 24, SUR TOUS LES OCÉANS ET MERS DU GLOBE, LA MARINE NATIONALE DISPOSE DE 35 BÂTIMENTS, D'AU MOINS 1 SOUS-MARIN NUCLÉAIRE LANCEUR D'ENGINS À LA MER, DE 5 AÉRONEFS EN VOL, DES FUSILIERS ET COMMANDOS MARINE DÉPLOYÉS, SOIT PRÈS DE 5000 MARINS SUR, SOUS ET AU-DESSUS DE LA MER POUR PRÉSERVER LES INTÉRÊTS DE LA FRANCE ET GARANTIR LA SÉCURITÉ DES FRANÇAIS, NOTAMMENT LEURS INTÉRÊTS VITAUX.

© SERGE CHARMOILLAUX/MN

5. SOUVERAINETÉ
Les bâtiments de la Marine, notamment ceux déployés outre-mer, préservent la souveraineté de la France dans sa zone économique exclusive (ZEE) de 11 millions de km², deuxième plus grande ZEE au monde. Dans certaines régions de l'immensité bleue, ils sont les seuls à incarner la souveraineté de la France.

2. Les opérations extérieures

Les opérations extérieures, plus connues sous le nom « Opex », participent de la fonction « intervention ». Il s'agit d'actions sur terre ou en mer, menées si nécessaire en coopération avec les autres armées ou en coalition avec d'autres pays et qui font appel à des tactiques coercitives dans un climat de crise, voire de guerre. Leur rythme s'est accéléré depuis la fin de la guerre froide. En voici quelques exemples.

© SÉBASTIEN CHENAL/MN

1. SERVAL (PUIS BARKHANE EN 2014)

Des avions de patrouille maritime *Atlantique 2* sont engagés dans l'opération depuis début 2013 et fournissent une large part de la capacité de reconnaissance et de guidage. Par ailleurs, un nombre significatif de commandos marine est intégré aux forces spéciales. Enfin, nos bâtiments ont acheminé ou escorté la logistique opérationnelle lourde sans laquelle l'opération n'aurait pas été possible à l'identique et dans les délais impartis.
Au début de l'opération : 5 aéronefs de patrouille maritime, 8 équipages (2/3 des équipages) déployés en moins de 36 heures. Les *ATL2*, jusqu'à l'arrivée des drones, assuraient l'essentiel des vols de reconnaissance et de guidage.
Plus de 3 000 heures de vol ont été réalisées pour :
• des missions de renseignement ;
• des missions d'appui des opérations au sol ;
• 7 tirs de bombes GBU 12 sur des cibles d'opportunité ou ciblage programmé.

© SÉBASTIEN CHENAL/MN

2. ÉVACUATION DE RESSORTISSANTS (LIBYE, 2014)

Compte tenu de la situation en Libye, le gouvernement français a demandé le 27 juillet 2014 à l'ensemble de ses ressortissants de quitter le pays. Quarante-huit heures plus tard, dans la nuit du 29 au 30 juillet, la frégate anti-sous-marine (FASM) *Montcalm* et la frégate de type *La Fayette* (FLF) *Courbet,* appuyées par des commandos marine, ont procédé à l'extraction de 47 personnes, dont une majorité de Français. Le *Montcalm* avait appareillé de Toulon sur alerte, sous faible préavis. Il avait été rejoint en mer par le *Courbet* alors en déploiement. L'opération « éclair » rappelle l'importance de disposer en tout temps de capacités de réaction rapide.

3. ATALANTE (DEPUIS 2008)

L'opération européenne de lutte contre la piraterie au large de la Somalie a pour mission :
• d'escorter des navires à destination de la Somalie pour le Programme alimentaire mondial ou l'Amisom (la force de l'Union africaine) ;
• de participer à la sécurité du trafic maritime dans le golfe d'Aden et le bassin somalien ;
• de participer à la dissuasion, prévention et répression des actes de piraterie.
La Marine nationale contribue au succès de l'opération européenne Atalante en déployant en quasi-permanence une frégate et régulièrement un avion de patrouille maritime (*ATL2*).
Depuis 2008, le nombre d'attaques est passé de 168 (dont 43 réussies) à 6 en 2013 (dont aucune n'a réussi).
Entre le 6 décembre 2013 et le 6 avril 2014, la France a assuré, pour la troisième fois, le commandement de la force navale Atalante, à partir du TCD *Siroco.*

© VALÉRIE GUYOTON/MN

© BRUNO GAUDRY/MN

4. BOIS BELLEAU 1 (2013)

Déploiement du groupe aéronaval dans le golfe Arabo-Persique et en océan Indien.
L'océan Indien est une zone d'opérations fréquente du groupe aéronaval qui y a été déployé six fois depuis 2001 (Héraclès et déploiements Agapanthe). Objectifs :
• entretenir nos connaissances de la zone ;
• développer des relations avec nos partenaires de la région qui y sont présents ;
• conduire l'intégration avec les forces navales américaines et entretenir une coopération opérationnelle bilatérale établie de longue date.
Bilan de l'opération Bois Belleau 1 :
• 1 800 catapultages effectués ;
• 5 semaines d'opérations conjointes avec l'US Navy : plus de 600 sorties aériennes ;
• développement de l'interopérabilité FR/US.
• appontages croisés FR/US et ravitaillement en vol.

5. HARMATTAN (2011)

Sous mandat ONU (résolution 1973).
Engagement de toutes les composantes de la Marine d'un niveau inégalé depuis 1956 (Suez) : 27 bâtiments de surface et sous-marins engagés.
• 1 500 jours de mer cumulés en zone d'opérations ;
• Près de 1 573 missions de combat et 4 000 heures de vol :
- groupe aérien embarqué à bord du PA *Charles de Gaulle* ;
- groupe aéromobile à bord du BPC *Mistral* (une vingtaine d'hélicoptères de l'armée de l'Air et de l'aviation légère de l'armée de Terre) ;
• *ATL2* : près de 200 missions de combat, 1 622 heures de vol ;
• Appui feu naval : plus de 3 000 obus tirés.

© PHILIPPE SOLA/MN

© MARINE BREBEL/MN

6. CORYMBE (DEPUIS 1990)

L'opération Corymbe dans le golfe de Guinée est une opération quasi-permanente assurée par un ou plusieurs navires et/ou aéronefs de la Marine nationale. Depuis 1990, elle a permis de soutenir des opérations dans la région, de contribuer à des missions d'aide aux populations, de sécurisation ou d'évacuation de ressortissants français lors de crises dans certains pays d'Afrique.
Pour faire face à l'insécurité maritime causée par la piraterie et le brigandage grandissants, les forces françaises de Corymbe coopèrent et échangent avec les différentes marines du continent, mais aussi avec les marines alliées présentes dans la région.

Trois types d'opérations

© MN

Assistance par gros temps.

© MN

Go-fast transportant des stupéfiants.

© ALAIN MONOT/MN

Dispositif de lutte contre la pollution.

© JEAN-MARC CASANOVA/MN

Tireurs d'élite des commandos marine embarqués sur l'hélicoptère *Panther* d'une frégate.

© FRÉDÉRIC LUCAS/MN

Surveillance de l'exploitation de la ressource halieutique

3. Les opérations de protection

Sous l'autorité du Premier ministre et la coordination des préfets maritimes en métropole (ou des délégués du gouvernement outre-mer), les moyens de la Marine sont également employés pour des missions régaliennes relevant de l'action de l'État en mer. Il s'agit du cadre d'action des administrations françaises intervenant en mer pour permettre la défense de nos intérêts et l'application de la loi en temps de paix. Relevant de la fonction «protection» du Livre blanc, ces opérations, qui vont du sauvetage de la vie humaine jusqu'au recours à la force, représentent environ 20 % de l'activité de la Marine. Ainsi, où qu'ils soient, les moyens aéromaritimes de la Marine sont susceptibles d'être engagés pour des missions de sauvetage, d'assistance à des navires en difficulté, de prévention ou de répression de la pollution en mer, et de surveillance des flux migratoires par voie de mer mais aussi de lutte contre les trafics illégaux en tous genres. Certains moyens spécifiques sont plus particulièrement dédiés à ce type de mission, par un prépositionnement le long des côtes où les risques sont les plus forts : des remorqueurs d'assistance et des patrouilleurs adaptés, des vedettes côtières armées par les gendarmes maritimes et des hélicoptères de sauvetage en alerte. Certaines autres menaces sont également prises en compte : pillage des ressources dans nos espaces de souveraineté, trafics illicites qui profitent de l'immensité de la mer, dangers liés à la présence d'engins explosifs immergés.
Les zones économiques françaises au large de la Guyane, des terres australes, de Clipperton, de Mayotte, de la Polynésie française ou de la Nouvelle-Calédonie font l'objet de convoitises pour leurs richesses halieutiques.
Nos patrouilleurs et nos frégates de surveillance y sont donc déployés dans le cadre de la police des pêches. En mer des Caraïbes et en Méditerranée occidentale, la lutte contre le trafic de stupéfiants nécessite l'emploi de moyens rompus aux tactiques d'interception de vecteurs rapides comme de bâtiments de commerce. Les trafiquants s'adaptent aux dispositifs de lutte conduisant la Marine à évoluer constamment pour apporter la contribution la plus adaptée au respect de nos intérêts en haute mer, car elle est la seule à pouvoir y opérer. ●

© ALAIN MONOT/MN

© MN

BILAN DES ACTIONS DE LA MARINE RÉALISÉES EN COORDINATION AVEC LES AUTRES ADMINISTRATIONS		
ACTIVITÉS	MOYENNE SUR 2011, 2012 ET 2013	TOTAL DES TROIS ANNÉES
SAUVETAGE EN MER	476 H/MER - 841 H/VOL	801 PERSONNES SECOURUES
SÉCURITÉ MARITIME	6 296 H/MER - 145 H/VOL	43 ASSISTANCES DE NAVIRES DE CHARGE
IMMIGRATION CLANDESTINE	1 865 H/MER - 12 H/VOL	323 EMBARCATIONS 7 912 IMMIGRANTS 395 PASSEURS INTERCEPTÉS
CONTRÔLE ET POLICE DES PÊCHES	27 939 H/MER - 246 H/VOL	7 892 NAVIRES CONTRÔLÉS 4 000 AVERTISSEMENTS OU PV 112 NAVIRES DÉROUTÉS 6 942 NAVIRES IDENTIFIÉS
RÉPRESSION ET LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS MARINES	501 H/MER - 23 H/VOL	65 DÉTECTIONS DE POLLUTION 3 NAVIRES DÉROUTÉS 21 PV DRESSÉS
LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS	4 193 H/MER - 380 H/VOL	16 NAVIRES INTERCEPTÉS 10 ENQUÊTES DE PAVILLON EN 2013, 21 TONNES DE PRODUITS STUPÉFIANTS SAISIES EN MER
PROTECTION DE LA SOUVERAINETÉ	59 962 H/MER - 1 931 H/VOL	22 351 NAVIRES CONTRÔLÉS EN MER PROTECTION DE NAVIRES CIVILS (42 EN 2013) 126 227 NAVIRES IDENTIFIÉS EN MER
SÛRETÉ MARITIME	17 636 H/MER - 521 H/VOL	23 OPÉRATIONS D'ORDRE PUBLIC EN MER
DÉMINAGE	SE DÉROULE EN MÉDITERRANÉE, EN ATLANTIQUE ET EN MANCHE	6 460 ENGINS NEUTRALISÉS

Les points d'ancrage de la Marine en 2014

La Marine est rassemblée autour de deux principaux ports en métropole : Toulon et Brest. Cinq bases navales permettent le prépositionnement de nos forces outre-mer : Nouméa (Nouvelle-Calédonie), Papeete (Tahiti), Fort-de-France (Martinique), Dégrad-des-Cannes (Guyane) et Port-des-Galets (La Réunion). Des points d'appui à l'étranger facilitent le déploiement des unités de marine comme par exemple : Dakar, Abidjan, Abou Dhabi, etc.

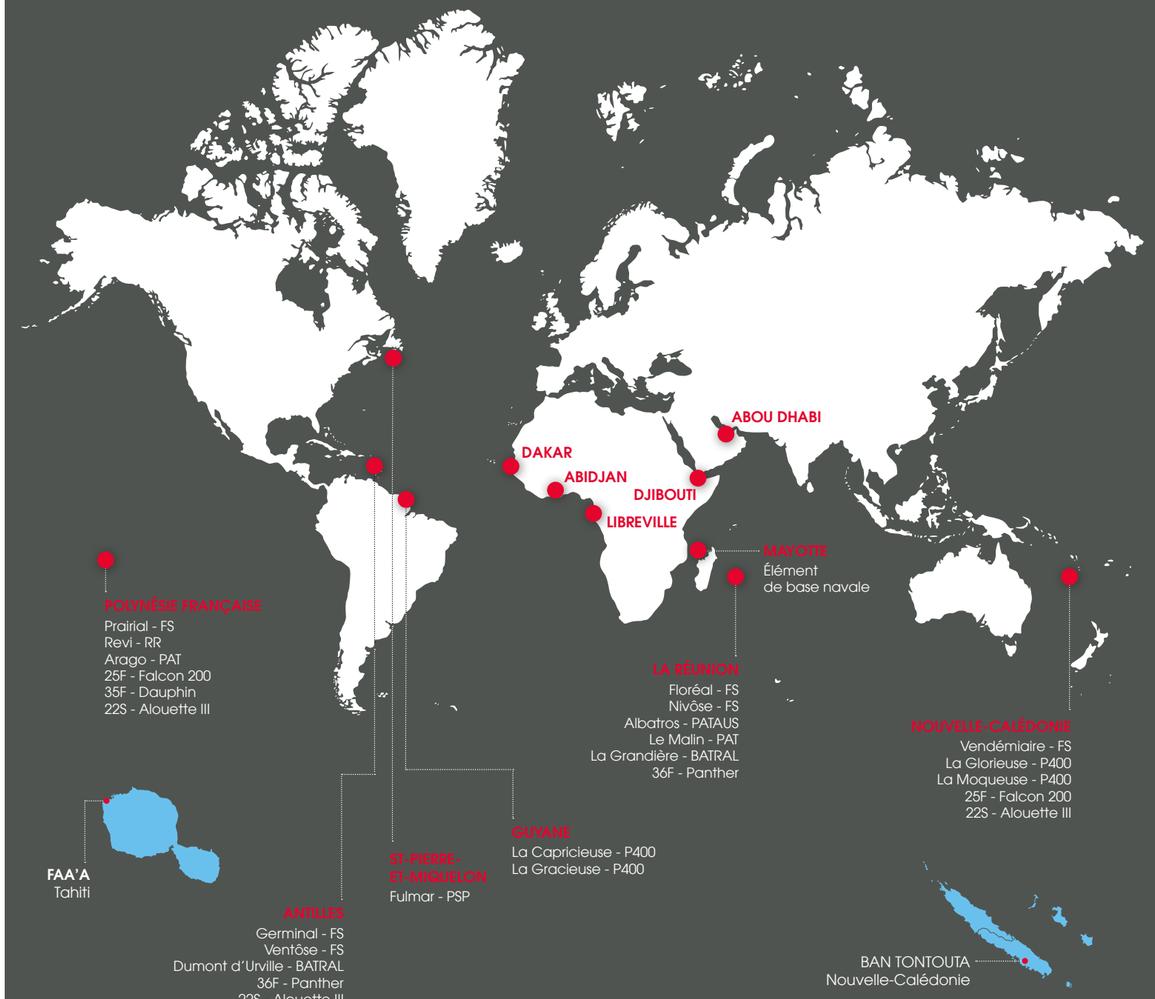

BREST
ALFOST
GFM
CIN
ÉCOLE DE MAISTRANCE ET ÉCOLE DES MOUSSES
SSF (direction locale)

CTM KERLOUAN

BAN LANVÉOC
32F - EC 225
33F - NH-90 Caïman
34F - Lynx
22S - Alouette III
50S - Cap 10
CESSAN
CIFUSIL

BAN LANDIVISIAU
CCMAR Atlantique
17F - Super Étendard Modernisé
12F - 11F - Rafale Marine
57S - Falcon 10
Centex GAé

LANVÉOC-POULMIC
ÉCOLE NAVALE ET GROUPE DES ÉCOLES DU POULMIC

BASE OPÉRATIONNELLE DE L'ÎLE LONGUE
CIFUSIL

CIFUSIL

LORIENT
BAN LANN-BIHOUÉ
28F - Xingu
EPV
Centex Patsimar
4F - Hawkeye
21F - Atlantique 2
23F - Atlantique 2
24F - Falcon 50

CHERBOURG
Vulcain - BBPD
Cormoran - PSP
Flamant - PSP
Pluvier - PSP
32F - EC225

PRÉMAR/CZM MANCHE-MER DU NORD
GPD
École des fourriers
EAMEA

ALFOST
PRÉMAR/CZM ATLANTIQUE
GPD

BREST
Le Téméraire - SNLE
Le Terrible - SNLE
Le Triomphant - SNLE
Le Vigilant - SNLE

Aquitaine - FREMM
La Motte-Picquet - FASM
Latouche-Tréville - FASM
Primauguet - FASM
Somme - BCR
Cdt Blaison - A69
Cdt l'Herminier - A69
LV Lavallée - A69
LV Le Hénaff - A69
PM L'Her - A69
L'Aigle - CMT
Andromède - CMT
Cassiopée - CMT
Céphée - CMT
Croix du Sud - CMT
Éridan - CMT
Pégase - CMT
Sagittaire - CMT
Beautemps-Beaupré - BHO
Borda - BH2

La Pérouse - BH2
Laplace - BH2
Dupuy de Lôme - BRE
Monge - BEM
Styx - BBPD
Chacal - BE
Guépard - BE
Jaguar - BE
Léopard - BE
Lion - BE
Lynx - BE
Panthère - BE
Tigre - BE
Églantine - BIN
Glycine - BIN
Aldebaran - BRS
Altair - BRS
Antarès - BRS
Thétis - BEGM
Tenace - RHM
Malabar - RHM

Étoile
Belle Poule
Mutin
La Grande Hermine

LORIENT
ALFUSCO
BASE OPÉRATIONNELLE DES FUSILIERS MARINS ET COMMANDOS

Commando Kieffer
Commando Jaubert
Commando Trépel
Commando de Montfort
Commando de Penfentenyo

PARIS
EMM
DPMM
DCSSF
EMO MARINE
CTM SAINTE-ASSISE
CIFUSIL

CTM ROSNAY
CIFUSIL

CTM FRANCE SUD
LA RÉGINE
CIFUSIL

ALFAN
ALAVIA

MARSEILLE
BMPM

PRÉMAR/CZM MÉDITERRANÉE
GPD

BAYONNE
Aramis - PSS
Athos - PSS

ALFAN
ALAVIA
SFF (direction locale)
SLM

TOULON
GFM

ST-MANDRIER
CIN

Commando Hubert

BAN HYÈRES
31F - NH-90 Caïman
35F - Dauphin
36F - Panther
CEPA/10S
CENTEX HELICO
Détachement 34F - Lynx
CCMAR Méditerranée

TOULON
Charles de Gaulle - PA
Dixmude - BPC
Mistral - BPC
Tonnerre - BPC
Siroco - TCD
Forbin - FDA
Chevalier Paul - FDA
Jean Bart - FAA
Cassard - FAA
Jean de Vienne - FASM
Montcalm - FASM
Courbet - FLF
Guépratte - FLF
La Fayette - FLF
Surcouf - FLF
Aconit - FLF
Marne - BCR
Var - BCR
Meuse - PR

Cdt Bouan - A69
Cdt Birot - A69
Cdt Ducuing - A69
EV Jacoubet - A69
Capricorne - CMT
Lyre - CMT
Orion - CMT
L'Adroit - PATEX
Alizé - BSP
Achéron - BBPD
Pluton - BBPD

Améthyste - SNA
Casabianca - SNA
Émeraude - SNA
Perle - SNA
Rubis - SNA
Saphir - SNA

LÉGENDES

BAN : Base d'aéronautique navale
BMPM : Bataillon de marins-pompiers de Marseille
CCMAR : Centre de coordination maritime
CIFUSIL : Compagnie de fusiliers marins
CIN : Centre d'instruction naval
CTM : Centre de transmission de la Marine
CZM : Commandant de zone maritime
DCSSF : Direction centrale du service de soutien de la flotte
DPMM : Direction du personnel militaire de la Marine
EAMEA : École des applications militaires de l'énergie atomique
EMM : État-major de la Marine
GPD : Groupe de plongeurs démineurs
GFM : Groupements de fusiliers marins
SLM : Service logistique de la Marine
SSF : Service de soutien de la flotte

Sémaphores, gendarmerie maritime, détachement hélicoptère
> 5000 marins
< 5000 marins
< 500 marins
Points d'appui outre-mer et étranger

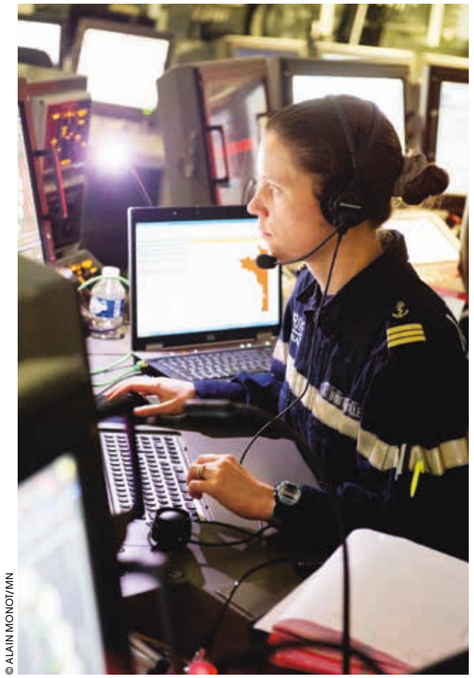

© ALAIN MONOT/MN

© STÉPHANE DZIOBA/MN

© ANNE-FLORE CABURET/MN

© PASCAL DAGOIS/MN

Les métiers des opérations navales
Officier chef de quart en passerelle (conduite nautique); conduite des opérations; informatique sous-marine; lutte sous la mer; lutte au-dessus de la surface; missiles-artillerie; système d'information et de commandement; missiles sous-marins; plongeur démineur; détecteur; fusilier marin / commando; renseignement – relations internationales; armes-équipements ; environnement (océanographie, météorologie…); détecteur anti-sous-marin; électronicien d'armes; mécanicien d'armes; navigateur timonier; guetteur de la flotte; spécialiste des systèmes d'information et de télécommunications; manœuvrier.

Les métiers de l'aéronautique navale
Pilote; contrôleur de circulation aérienne; contrôleur des opérations aériennes; tactique aéronautique; énergie aéronautique; maintenance aéronautique; détecteur navigateur aérien; électronicien de bord; mécanicien de bord; contrôleur d'aéronautique; technicien aéronautique spécialisé avionique; technicien aéronautique spécialisé porteur; matelot pont d'envol.

Les métiers de la logistique navale
Officier ingénieur mécanicien; officier sécurité environnement; spécialiste énergie nucléaire; mécanicien naval; électrotechnicien; spécialiste d'atelier naval; marin-pompier.

Marin militaire, c'est être au service de la France dans ses espaces maritimes

Un total d'environ 40 000 hommes et femmes servent la Marine nationale. Parmi eux, environ 5 200 marins sont employés dans des services interarmées, d'autres ministères, des organisations internationales ou à l'étranger. Pour maintenir des équipages jeunes, chaque année 3 000 candidats sont recrutés du niveau 3e à bac+5, et sont formés par la Marine. Ils suivent des parcours de carrière leur permettant de progresser en compétences et en responsabilités. Ainsi, la moitié des matelots recrutés sans condition de diplôme deviennent officiers mariniers et un tiers des officiers sont recrutés parmi les officiers mariniers. Ces opportunités de progression caractérisent «l'escalier social» de la Marine.
Elle regroupe plus de 50 métiers du pilote de chasse au spécialiste de centrale nucléaire, navigateur, cuisinier, expert spatial, mécanicien, canonnier, détecteur, informaticien… Près de 1 000 qualifications et mentions différentes permettent de générer les filières d'expertise nécessaires à la mise en œuvre et à la préparation de nos unités opérationnelles. Ces spécialistes sont formés dans les écoles et centres d'instruction de la Marine, à Brest, Saint-Mandrier et Cherbourg, mais aussi directement dans les unités opérationnelles. La polyvalence et l'expertise des marins sont au cœur de l'efficacité opérationnelle des équipages de la Marine. Leur solidité repose sur deux aspects essentiels à la vie des marins. Le premier est le socle des valeurs, aussi exigeantes que structurantes, que sont l'honneur, la patrie, la valeur et la discipline et qui ornent tous les bâtiments de la Marine nationale. Ces valeurs se déclinent tout au long de la carrière des marins par le développement de qualités telles que l'esprit d'équipage, le courage, la ténacité, l'humilité. Le second est l'enthousiasme. On ne peut exercer ce métier particulier sans une vraie passion, que l'on retrouve dès lors que les marins parlent de leur métier. ●

Les marins en activité

Environ 40 000 marins militaires et civils.

- **Servent au sein de la Marine:**
- **31 326 marins** dont:
  - 3 747 officiers
  - 20 338 officiers mariniers
  - 6 533 quartiers-maîtres et matelots
  - 708 volontaires
- **1 091 gendarmes maritimes**
- **2 871 personnels civils** dont:
  - Cat A: 403
  - Cat B: 554
  - Cat C: 988
  - Ouvriers d'État: 926

- **Servent dans des services interarmées, d'autres ministères et à l'étranger: 5 200 marins**

La réserve opérationnelle et citoyenne:
- 4 800 réservistes opérationnels pour 116 700 jours d'activité en 2013
- 350 réservistes citoyens.

Le recrutement externe en 2013:
2 938 contrats signés, dont:
- 4,9% sans aucun diplôme
- 29% BEPC, BEP ou CAP
- 49,5% avec le bac
- 9,5% bac +2
- 5,9% bac +3
- 0,1% bac +4
- 0,5% bac +5

Les métiers du soutien de l'homme
Officier spécialisé état-major (chargé de recrutement; chargé de formation; conseiller emploi; consultant mobilité; contrôleur de gestion; informaticien; chargé d'études RH; chargé de communication; enseignant; logisticien; acheteur; juriste; psychologue; qualiticien; rédacteur; journaliste; relations publiques; sociologue/démographe); officier sport; sûreté navale; direction de foyer; restauration de collectivité; gestionnaire des ressources humaines; gérant de collectivité; assistant de commandement; comptable logisticien; infirmier; inspecteur de sûreté navale; moniteur de sport; matelot restauration; musicien de la flotte; photographe.

© ALAIN MONOT/MN

Pour en savoir sur les métiers de la Marine : etremarin.fr

La flotte : navires de surface

PORTE-AVIONS - PA

1

Longueur : **261 m**
Largeur : **64 m**
Vitesse : **27 noeuds**

1 900 marins avec
le groupe aérien
et l'état-major embarqués

Projection de puissance
Gestion de crise

R 91 Charles de Gaulle

BÂTIMENTS DE PROJECTION ET DE COMMANDEMENT - BPC

3

Longueur : **199 m**
Largeur : **32 m**
Vitesse : **19 noeuds**

200 marins
État-major embarqué
jusqu'à 200 personnes
Troupes : de 400 à 900 soldats

Projection de forces
aéromobile et amphibie,
commandement de forces
amphibies à la mer,
transport opérationnel,
soutien médical et humanitaire,
école d'application des
officiers de marine

L 9013 Mistral
L 9014 Tonnerre
L 9015 Dixmude

TRANSPORT DE CHALANDS DE DÉBARQUEMENT - TCD

1

Longueur : **168 m**
Largeur : **23 m**
Vitesse : **21 noeuds**

218 marins
Troupes : 470 soldats

Opérations amphibies
et aéromobiles, transport
opérationnel, soutien médical
et humanitaire

L 9012 Siroco

FRÉGATES DE DÉFENSE AÉRIENNE - FDA

2

Longueur : **153 m**
Largeur : **20 m**
Vitesse : **30 noeuds**

195 marins

Défense surface-air,
lutte contre la menace aérienne,
capacité antimissile

D 620 Forbin
D 621 Chevalier Paul

FRÉGATES MULTIMISSIONS - FREMM

2

Longueur : **142 m**
Largeur : **20 m**
Vitesse : **27 noeuds**

108 marins

Lutte anti-sous-marine
et antiaérienne

Frappe de précision par missile de
croisière

D 650 Aquitaine
D 651 Normandie

FRÉGATES ANTIAÉRIENNES - FAA

2

Longueur : **139 m**
Largeur : **14 m**
Vitesse : **30 noeuds**

250 marins

Lutte contre la menace
aérienne, capacité antimissile

D 614 Cassard
D 615 Jean Bart

FRÉGATES ANTI-SOUS-MARINES - F70

5

Longueur : **139 m**
Largeur : **15 m**
Vitesse : **30 noeuds**

244 marins

Lutte anti-sous-marine

D 642 Montcalm
D 643 Jean de Vienne
D 644 Primauguet
D 645 La Motte-Picquet
D 646 Latouche-Tréville

FRÉGATES TYPE LA FAYETTE - FLF

5

Longueur : **125 m**
Largeur : **15 m**
Vitesse : **25 noeuds**

153 marins

Lutte antinavire, surveillance
de l'espace maritime, intervention
en haute mer et zone de crise

F 710 La Fayette
F 711 Surcouf
F 712 Courbet
F 713 Aconit
F 714 Guépratte

BÂTIMENTS DE COMMANDEMENT ET DE RAVITAILLEMENT - BCR

4

Longueur : **157 m**
Largeur : **21 m**
Vitesse : **19 noeuds**

163 marins
45 passagers pour BCR

Ravitaillement à la mer,
soutien guerre des mines,
commandement de force
à la mer

A 607 Meuse (PR)
A 608 Var (BCR)
A 630 Marne (BCR)
A 631 Somme (BCR)

FRÉGATES DE SURVEILLANCE - FS

6

Longueur : **93 m**
Largeur : **14 m**
Vitesse : **20 noeuds**

100 marins
25 commandos

Surveillance de l'espace
maritime outre-mer,
lutte contre les trafics
illicites en mer, contrôle de la zone
économique exclusive

F 730 Floréal
F 731 Prairial
F 732 Nivôse
F 733 Ventôse
F 734 Vendémiaire
F 735 Germinal

PATROUILLEURS DE HAUTE-MER - A69

9

Longueur : **80 m**
Largeur : **10 m**
Vitesse : **24 noeuds**

84 marins
9 commandos

Surveillance de l'espace maritime,
action de police en haute mer,
capacité anti-sous-marine

F 789 LV Le Hénaff
F 790 LV Lavallée
F 791 CDT L'Herminier
F 792 PM L'Her
F 793 CDT Blaison
F 794 EV Jacoubet
F 795 CDT Ducuing
F 796 CDT Birot
F 797 CDT Bouan

CHASSEURS DE MINES

11

Longueur : **51 m**
Largeur : **9 m**
Vitesse : **15 noeuds**

51 marins
dont 6 plongeurs
démineurs

Sécurisation des accès
aux ports stratégiques militaires
et civils, détection et neutralisation
de la menace mine

M 641 Éridan
M 642 Cassiopée
M 643 Andromède
M 644 Pégase
M 645 Orion
M 646 Croix du Sud
M 647 L'Aigle
M 648 Lyre
M 650 Sagittaire
M 652 Céphée
M 653 Capricorne

PATROUILLEURS - P400

4

Longueur : **55 m**
Largeur : **8 m**
Vitesse : **23 noeuds**

30 marins
20 passagers

Surveillance de l'espace
maritime outre-mer,
contrôle de la zone
économique exclusive

P 684 La Capricieuse
P 686 La Glorieuse
P 687 La Gracieuse
P 688 La Moqueuse

PATROUILLEURS

3

Surveillance, police des pêches,
lutte contre les trafics illicites

P 675 Arago
P 701 Le Malin
P 740 Fulmar

BÂTIMENTS DE TRANSPORT LÉGER - BATRAL

2

Longueur : **80 m**
Largeur : **13 m**
Vitesse : **16 noeuds**

52 marins

Surveillance de l'espace maritime,
soutien interarmée outre-mer

L 9032 Dumont d'Urville
L 9034 La Grandière

BÂTIMENTS HYDROGRAPHIQUES

4

Connaissance-anticipation,
relevés hydrographiques,
mise à jour des références
nautiques

A 758 Beautemps-Beaupré
A 791 La Pérouse
A 792 Borda
A 793 Laplace

PATROUILLEUR AUSTRAL

1

Contrôle et assistance
des pêches dans la ZEE

P 681 Albatros

PATROUILLEUR DE SERVICE PUBLIC

3

Surveillance et sauvegarde maritimes,
police des pêches, lutte contre
la pollution en métropole

P 676 Flamant
P 677 Cormoran
P 678 Pluvier

GENDARMERIE MARITIME

5 Patrouilleurs
33 Vedettes côtières

BÂTIMENTS D'EXPÉRIMENTATIONS D'ESSAIS ET DE MESURES

5

A 601 Monge
A 743 Denti
A 759 Dupuy de Lôme
P 725 L'Adroit
A 785 Thétis

FORMATION ET ENTRAÎNEMENT

12 Bâtiments-écoles
4 Voiliers-écoles

DÉMINAGE ET SURVEILLANCE DES CHENAUX

4 Bâtiments base de plongeurs
démineurs (BBPD)
3 Bâtiments remorqueurs
de sonars

FLOTTILLE AMPHIBIE

Connecteurs mer-terre
embarqués BPC-TCD

4 Engins de débarquement
amphibie rapide - EDA-R

15 Chalands de transport
de matériel - CTM

MOYENS PORTUAIRES

60 Remorqueurs et pousseurs
(dont BSAD, RIAS, RHM...).

La flotte : sous-marins, aéronefs
Fusiliers et commandos marine

FORCES SOUS-MARINES

SOUS-MARINS NUCLÉAIRES LANCEURS D'ENGINS - SNLE

4

Longueur : **138 m**
Largeur : **12 m**

2 équipages de 111 marins

Permanence à la mer de la dissuasion nucléaire

S 616 Le Triomphant
S 617 Le Téméraire
S 618 Le Vigilant
S 619 Le Terrible

SOUS-MARINS NUCLÉAIRES D'ATTAQUE - SNA

6

Longueur : **74 m**
Largeur : **8 m**
Vitesse : **25 nœuds**

2 équipages de 68 marins

Sûreté de la FOST, protection de forces navales, connaissance-anticipation

S 601 Rubis
S 602 Saphir
S 603 Casabianca
S 604 Émeraude
S 605 Améthyste
S 606 Perle

PATROUILLE ET SURVEILLANCE MARITIME

ATLANTIQUE 2 - ATL2

22

Longueur : **32 m**
Envergure : **37 m**

2 pilotes
2 mécaniciens
1 coordinateur tactique
8 opérateurs système d'armes

Sûreté de la FOST et d'une force navale, lutte anti-sous-marine et antinavires, recherche et sauvetage en mer, mission de recueil de renseignements, surveillance des approches

Flottilles 21F et 23F / BAN Lann-Bihoué
Détachement permanent à Dakar

FALCON 50 M

5

Flottille 24F / BAN Lann-Bihoué

FALCON 200

6

Surveillance des approches maritimes, recherche et sauvetage en mer

Flottille 25F / BA Tontouta, Nouvelle-Calédonie et BA-FAA'A, Polynésie française

DAUPHIN PEDRO

3

Sauvegarde pendant les manœuvres aviation à bord du porte-avions

Flottille 35F / BAN Hyères

GROUPE AÉRIEN EMBARQUÉ

RAFALE MARINE

36

Longueur : **15 m**
Envergure : **11 m**

1 pilote

Avion maritime et terrestre omnirôle : interception, assaut, appui aérien, reconnaissance tactique et dissuasion nucléaire

Flottilles 11F et 12F
BAN Landivisiau

SUPER ÉTENDARD MODERNISÉ - SEM

21

Longueur : **14 m**
Envergure : **10 m**

1 pilote

Missions : Assaut maritime et terrestre, appui aérien

Flottille 17F
BAN Landivisiau

HAWKEYE - E2C

3

Longueur : **18 m**
Envergure : **25 m**

2 pilotes
1 chef de mission
2 opérateurs

Détection aérienne avancée, contrôle de chasse, commandement et contrôle, gestion de l'espace aéromaritime

Flottille 4F /
BAN Lann-Bihoué

HÉLICOPTÈRES DE COMBAT ET DE SAUVETAGE

CAÏMAN

11

Longueur : **20 m**
Diamètre rotor : **5 m**

1 pilote
2 opérateurs (TACAE, SENSO)

Combat aéromaritime, lutte anti-sous-marine, lutte antinavires, sauvetage en mer, contre-terrorisme maritime

Flottille 31F / BAN Hyères
Flottille 33F / BAN Lanvéoc

LYNX

20

Longueur : **15 m**
Diamètre rotor : **13 m**

2 pilotes
1 opérateur

Lutte anti-sous-marine, contre-terrorisme maritime, sûreté et soutien de force navale

Flottille 34F / BAN Lanvéoc
détachement 34F / BAN Hyères

PANTHER

16

Longueur : **14 m**
Diamètre rotor : **12 m**

2 pilotes
1 opérateur

Sûreté de force navale, reconnaissance, contre-terrorisme maritime, lutte contre les trafics illicites

Flottille 36F / BAN Hyères

HÉLICOPTÈRES DE SERVICE PUBLIC

EC225

2

Longueur : **19 m**
Diamètre rotor : **16 m**

2 pilotes
1 chef cargo
1 plongeur sauveteur

Sauvetage en mer
Contre-terrorisme maritime

Flottille 32F / BAN Lanvéoc
Détachement à Cherbourg

DAUPHIN SP

8

Sauvetage en mer

Flottille 35F, BAN Hyères et détachement au Touquet à La Rochelle et à Tahiti

AÉRONEFS DE SOUTIEN MARITIME ET ÉCOLES

ALOUETTE III

22

Formation, soutien de forces à la mer, Pedro, liaison
Flottille 35F / BAN Hyères
Escadrille 22S / BAN Lanvéoc

XINGU

11

Liaison, formation et soutien des forces
Flottille 28F / BAN Lann-Bihoué

FALCON 10 M

6

Formation des pilotes de chasse, liaison, soutien
Escadrille 57S / BAN Landivisiau

CAP 10M

7

Sélection initiale Escadrille 50S

FUSILIERS MARINS ET COMMANDOS MARINE

BASE OPÉRATIONNELLE DES FUSILIERS MARINS ET COMMANDOS

Service vecteur nautique commandos (SVNC), service vecteur terrestre commandos (SVTC), centre de pliage des parachutes, armurerie

LES FUSILIERS MARINS

Les 2 groupements et 7 compagnies de fusiliers marins assurent une triple mission : la protection des sites stratégiques de la Marine partout dans le monde; le renforcement de la protection des navires de la Marine et la protection en mer de certains bâtiments civils jugés sensibles pour les intérêts nationaux ou particulièrement exposés à certaines menaces maritimes

GROUPEMENTS

BREST TOULON

COMPAGNIES X7

AUTRES SITES SENSIBLES

LES COMMANDOS MARINE

Les commandos marine, répartis en 6 unités, sont les forces spéciales de la Marine et font également partie du commandement des opérations spéciales (COS) :

- assaut à la mer ;
- appui et destruction à distance ;
- reconnaissance, action sous-marine ;
- appui des forces aéromaritimes (opérations amphibies, guidage ; et appui feu, renfort des équipes de visite, contrôle d'embargo) ;
- appui des actions de l'État en mer (opérations de police en mer, immigration clandestine, lutte contre le terrorisme maritime, la piraterie et contre les trafics illicites).

KIEFFER

Commandement de commandos et de groupements de forces spéciales, spécialisé notamment dans les nouvelles technologies, la cynotechnie, les drones et les explosifs

JAUBERT ET TRÉPEL

Contre-terrorisme et assaut à la mer, libération d'otages

HUBERT

Contre-terrorisme, action sous-marine (nageurs de combat), libération d'otages

DE PENFENTENYO ET DE MONTFORT

de Penfentenyo renseignement opérationnel et équipe spéciale de neutralisation et d'observation

de Montfort appui feu, tir d'élite et équipe spéciale de neutralisation et d'observation

Les opérations aéronavales : des systèmes connectés

La complémentarité des moyens de la Marine garantit l'efficacité opérationnelle et la cohérence des dispositifs aéronavals.

Les quatre tableaux illustrent des dispositifs génériques d'actions aéronavales. Les capacités communes à ces dispositifs sont la frégate et les aéronefs embarqués de l'aéronautique navale. SNLE, BPC, porte-avions *Charles de Gaulle* : tous ces « *capital ships* » requièrent cohérence et interconnexion pour remplir les objectifs militaires. ●

MOYENS D'ACTION LIÉS À LA DISSUASION

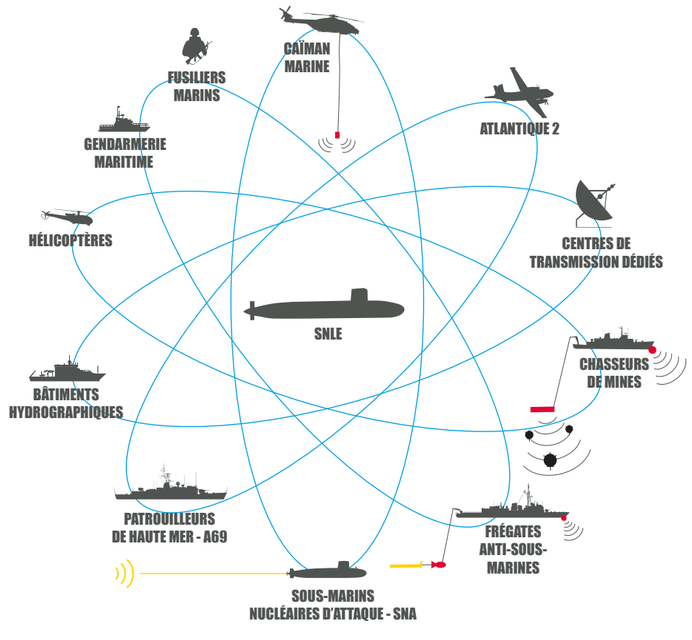

MOYENS D'ACTION EN LUTTE CONTRE LE NARCOTRAFIC

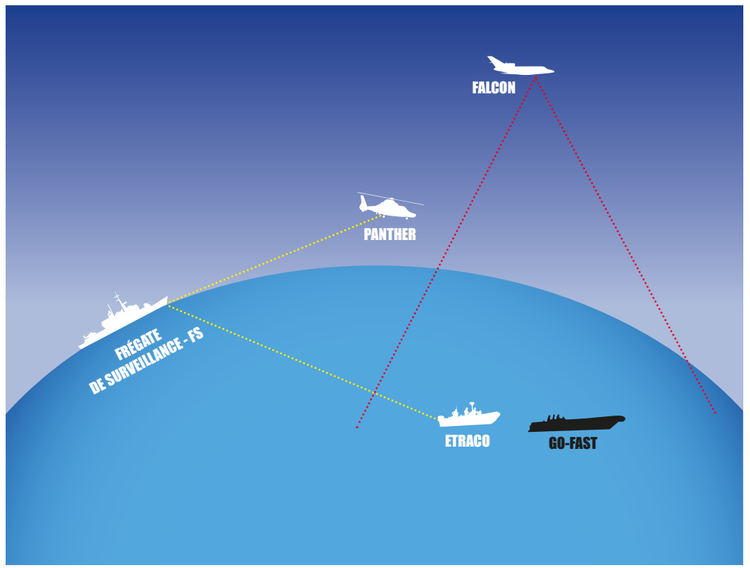

MOYENS D'ACTION EN OPÉRATIONS AMPHIBIES

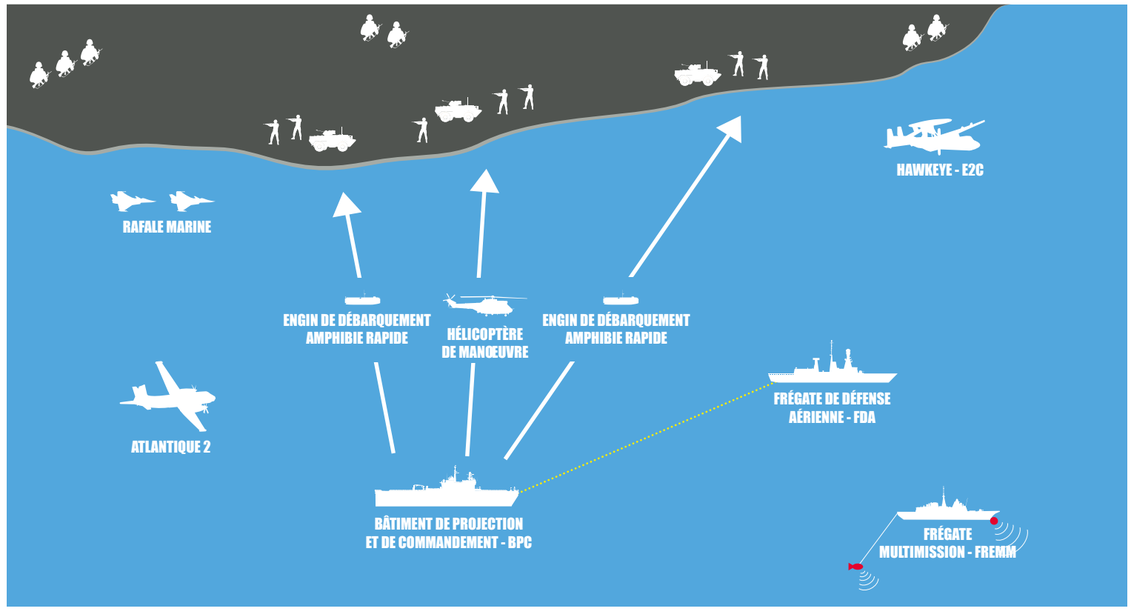

MOYENS D'ACTION DU GROUPE AÉRONAVAL (y compris Force aéronavale nucléaire FANu)

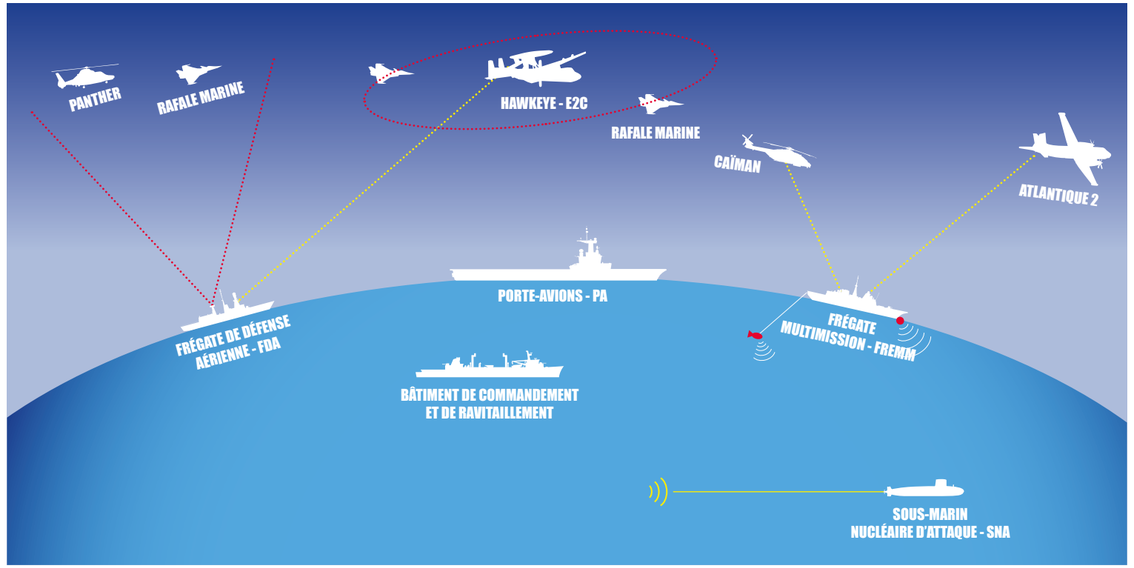

© MN, CHRISTIAN CAVALLO/MN, STÉPHANE MARC/MN, GRÉGOIRE CHAUMEIL/MN, BRUNO ARRIBARD/MN

Une marine optimisée, une organisation du commandement simplifiée

Les unités de la Marine dépendent de deux chaînes distinctes : le « commandement opérationnel », qui les emploie en opérations, et le « commandement organique », qui les y prépare.

LE COMMANDEMENT OPÉRATIONNEL : UNE RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ENTRE CINQ COMMANDANTS DE ZONES MARITIMES

Les opérations militaires sont commandées par le chef d'état-major des armées (CEMA). Les opérations de protection dans le cadre de l'action de l'État en mer sont dirigées par le Premier ministre. Dans un cas comme dans l'autre, le contrôle peut être délégué localement à l'autorité géographique responsable de la zone maritime concernée. Il s'agit des commandants en chef pour les opérations aéronavales en métropole qui sont également préfets maritimes. À ce titre, ils commandent également les opérations de protection.
Les forces déployées outre-mer sont quant à elles placées sous les ordres d'un commandant interarmées. Pour ce qui concerne les opérations de protection, le délégué du Gouvernement agit pour le compte du Premier ministre.

LE COMMANDEMENT ORGANIQUE : UNE RÉPARTITION PAR « MILIEU » ENTRE CINQ FORCES MARITIMES

La préparation opérationnelle des forces est de la responsabilité du chef d'état-major de la Marine (CEMM), dont dépendent cinq états-majors organiques répartis par milieu d'emploi. ALFAN (amiral commandant la Force d'action navale) pour les forces de surface, ALFOST (amiral commandant la Force océanique stratégique) pour les sous-marins, ALAVIA (amiral commandant l'aéronautique navale) pour les avions et les hélicoptères, ALFUSCO (amiral commandant la force des fusiliers marins et commandos) pour les forces terrestres et les opérations spéciales, et COMGENDMAR pour la gendarmerie maritime. Ils sont chargés de l'entraînement, de la préparation matérielle et de la gestion des marins de leur composante, afin de rendre les forces prêtes à l'emploi sans délai dans le cadre des contrats opérationnels.

DES SERVICES DE SOUTIEN TAILLÉS SUR MESURE

Différents services assurent le soutien des forces. Certains sont interarmées : soutiens communs ou soutiens spécialisés – tels que la santé, les essences, l'infrastructure ou le soutien aéronautique. Certains sont spécifiques à la Marine, tels que le Service de soutien de la flotte (SSF) pour l'entretien des bâtiments ou le Service logistique de la Marine (SLM) pour la maîtrise d'œuvre navale. ●

© VALÉRIE GUYOTON/MN

© JOËL TRIANTAFYLLIDES/MN

Stage de futurs commandants organisé par la Force d'action navale avec le CEMM.

PRÉPARATION ET EMPLOI DES FORCES

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
PREMIER MINISTRE — SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA MER (SGMer)
MINISTRE DE LA DÉFENSE
CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES — CENTRE DE PLANIFICATION ET DE CONDUITE DES OPÉRATIONS

CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE

DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE DE LA MARINE
recrutement, formation, gestion des marins, reconversion

ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE
ÉTAT-MAJOR DES OPÉRATIONS MARINE (EMO)
Centre opérationnel de la fonction garde-côtes

PRÉPARATION DES FORCES

ALFAN	ALFOST	ALAVIA	ALFUSCO	COMGENDMAR
Force d'action navale	Forces sous-marines et Force océanique stratégique	Force de l'aéronautique navale	Force maritime des fusiliers marins et commandos	Gendarmerie maritime

Réservoir de forces dimensionnées par la mission

EMPLOI DES FORCES

Métropole — Outre-mer

Préfet maritime — Délégué du Gouvernement

Commandant de zone maritime

ZONES MARITIMES

Préparation opérationnelle
Conduite des opérations
Action de l'État en mer

© MAËL PRIGENT/MN

1

© DR

2

HORIZON MARINE 2025

Une marine qui agit et qui s'adapte

L'avenir de la Marine se construit selon les orientations du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale au travers du projet « Horizon marine 2025 ».

AGIR EN PERMANENCE

Il s'agit de maintenir dans le temps la capacité permanente de la Marine à mettre à disposition du chef des armées les moyens adaptés à l'ensemble des missions aéronavales susceptibles d'être conduites, dans les trois domaines que sont les opérations permanentes, les opérations extérieures et les opérations de protection dans le cadre de notre participation aux missions de l'action de l'État en mer. Il s'agit également de développer notre interopérabilité avec nos principaux alliés à travers des partenariats tels que le projet de force expéditionnaire commune en 2016 (CJEF[1]) et la permanence d'un groupe aéronaval à l'horizon 2020 (CSG[2] 2020) avec les Britanniques, ainsi que l'intégration accrue avec l'US Navy.

ADAPTER NOS ORGANISATIONS

Il est essentiel de maintenir la cohérence des forces qui permettent à la Marine d'agir dans les différents milieux : sur et sous la mer, à terre et dans les airs. La Marine a opéré sa mutation territoriale, en resserrant son dispositif sur deux emprises principales : Toulon et Brest, où sont maintenant stationnés 75 % de nos effectifs. Elle a supprimé tous les doublons qu'elle pouvait supprimer, notamment dans le soutien. Dans le domaine capacitaire, elle aura bientôt atteint le maximum de ce qu'elle peut faire sans risquer une perte irrémédiable de savoir-faire technique et opérationnel.

GARANTIR LA COMBATIVITÉ ET LA PERFORMANCE DES ÉQUIPAGES

La maîtrise des savoir-faire constitue le principal enjeu de cette adaptation. Elle se fonde sur une acquisition de connaissance, consolidée par l'expérience et surtout adaptée au contexte évolutif de la modernisation de la flotte. Elle s'appuie sur un recours de plus en plus soutenu aux moyens de simulation et sur la prise en compte des compétences acquises sur le terrain afin d'optimiser les temps de formation. Le soutien du marin sera quant à lui progressivement fiabilisé et simplifié : création d'un coffre-fort électronique, accompagnement de la réforme de la solde et modernisation des conditions de vie.

BÂTIR LES CAPACITÉS ET LE SOUTIEN DE DEMAIN

La flotte se modernise avec l'arrivée progressive des frégates multimissions (FREMM), des hélicoptères *Caïman*, des avions *Rafale Marine* et des missiles de croisière navals (MdCN). Un peu plus tard, sont également attendus les avions *Atlantique 2* modernisés, le premier sous-marin *Barracuda*, les bâtiments multimissions (B2M) et de soutien et d'assistance hauturiers (BSAH) et les patrouilleurs légers guyanais (PLG). Enfin, à plus long terme, le renouvellement de la flotte logistique (FLOTLOG) et de la flotte d'hélicoptères légers (HIL), et celui de la composante guerre des mines (système antimines futur), le remplacement des patrouilleurs par des bâtiments de surveillance et d'intervention maritime (BATSIMAR) et des avions de surveillance *Gardian* par des avions de surveillance et d'intervention maritime (AVSIMAR). ●

(1) *Combined Joint Expeditionary Force.*
(2) *Carrier Strike Group.*

1 FREMM/Caïman : Le couple FREMM/*Caïman* apporte une nouvelle dimension opérationnelle à la Marine : capacités dans les domaines de lutte anti-sous-marine, antisurface et antiaérienne, action vers la terre et projection de forces spéciales.

2 MdCN : Le missile de croisière naval (MdCN) dotera la Marine d'une capacité de frappe dans la profondeur d'un territoire adverse. Il équipera les FREMM et les sous-marins nucléaires d'attaque *Barracuda*. La mobilité de la plate-forme navale, la portée du MdCN, mettent à la portée de cette arme 80 % des objectifs de l'ensemble des continents.

3 Barracuda : Les SNA de type *Barracuda* doteront la Marine de la capacité de frappe contre terre dans la profondeur grâce au MdCN.

ÉQUIPEMENTS MARINE À L'HORIZON 2025
- 4 sous-marins nucléaires lanceurs d'engins
- 6 sous-marins nucléaires d'attaque
- 1 porte-avions
- 3 BPC
- 15 frégates de premier rang
- 6 frégates de surveillance
- Capacité de guerre des mines
- Avions de chasse (*Rafale Marine*)
- Avions de patrouille maritime
- Composante hélicoptère
- Unités légères aptes au contrôle des espaces maritimes, dans ses approches et outre-mer dont une quinzaine de patrouilleurs
- Moyens logistiques et de commandement

3

Les finances

La loi organique relative aux lois de finances (LOLF) présente le budget de l'État selon une ventilation par destination des crédits, déclinée en missions, programmes et actions.

Le ministère de la Défense est ainsi concerné par trois missions : la mission « défense » proprement dite, la mission « anciens combattants et liens avec la Nation » et le programme « recherche duale » qui s'intègre à la mission interministérielle « recherche et enseignement supérieur ».

Le chef d'état-major de la Marine est responsable, devant le chef d'état-major des armées, lui-même responsable du programme 178 « préparation et emploi des forces », de l'aptitude des forces navales à réaliser les contrats opérationnels qu'il lui a assignés, y compris les missions générales de service public. Il conduit et organise les actions procurant aux forces navales les ressources humaines dont elles ont besoin, le soutien qu'elles requièrent et l'entraînement nécessaire à leur engagement.
Il dispose pour cela des crédits affectés au budget opérationnel de programme (BOP) « Marine » ou « BOP 0178-0021 ».

BUDGET 2014

en milliards d'euros (Md€)

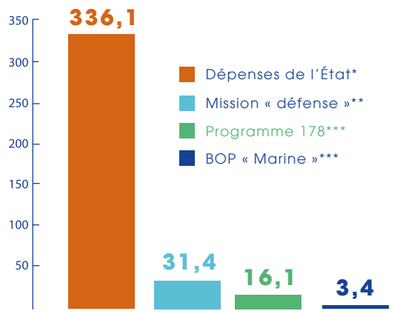

* y compris programme d'investissements d'avenir (PIA) et hors pensions et dotation au mécanisme européen de stabilité
** y compris PIA et autres recettes exceptionnelles et hors pensions
*** hors pensions

BUDGET 2014 DE LA MISSION « DÉFENSE »** 31,4 Md€

en milliards d'euros (Md€)

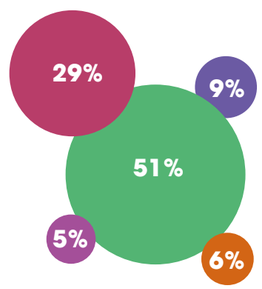

Programme 178
« Préparation et emploi des forces » **16,1 Md€**

Programme 146
« Équipement des forces » **9,0 Md€**

Programme 212
« Soutien de la politique de la défense » **3,0 Md€**

Programme 144
« Environnement et prospective de la défense » **1,8 Md€**

Programme 402
« Excellence technologique des industries de défense » **1,5 Md€**

CRÉDITS CONSACRÉS À LA PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE ET À L'ACTIVITÉ DES FORCES DE LA MARINE (BOP 0178-0021) 3,4 Md€

en millions d'euros (M€)

Rémunérations **1 461 M€ - 43%**

Entretien des matériels **1 503 M€ - 44%**

Fonctionnement **176 M€ - 5%**

Matériels et munitions **121 M€ - 4%**

Carburants opérationnels **144 M€ - 4%**

LES GRADES
LES APPELLATIONS

MARINE NATIONALE

CONTINUEZ À NOUS SUIVRE SUR LES SITES DE RÉFÉRENCE

L'ACTUALITÉ DE LA MARINE

Cols•bleus MARINE NATIONALE www.colsbleus.fr

www.defense.gouv.fr/marine

Twitter.com/MarineNationale

Facebook Marine Nationale

SERVICE DE RECRUTEMENT DE LA MARINE

ETREMARIN.FR
www.etremarin.fr

CENTRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES DE LA MARINE

cesm.marine.defense.gouv.fr